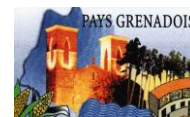


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU — PAYS GRENAUDOIS —



Artassenx - Bascons – Bordères-et-Lamensans - Castandet – Cazères-sur-l'Adour – Grenade-sur-l'Adour
Larivière-Saint-Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin – Saint-Maurice-sur-Adour

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU PAYS GRENAUDOIS

Séance du 17 octobre 2022 à 9h
à la Salle du Conseil communautaire de la Communauté de Communes

N° de la Délibération	Objet	Décision
DELIB N°B2022-17	Création d'un poste temporaire à temps non complet (23h00) d'adjoint d'animation (accroissement temporaire d'activité).	Adoptée.
DELIB N°B2022-18	Création de 7 postes d'adjoints d'animation en CEE pendant les petites vacances scolaires 2022/2023.	Adoptée.
DELIB N°B2022-19	Culture – Attribution de subvention aux actions culturelles.	Adoptée.

L'ensemble des décisions prises lors de l'assemblée délibérante sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.cc-paysgrenadois.fr>.